

Objectifs

- Renouveler le CACES® R490 dans la ou les options détenues, avant ou à l'échéance de sa validité (5 ans).
- Actualiser les connaissances réglementaires et techniques du conducteur de grue auxiliaire.
- Corriger les mauvaises habitudes de conduite, de levage et d'élingage prises avec l'expérience.

Public Visé

Conducteurs de grue auxiliaire expérimentés, titulaires d'un CACES® R490 dont la validité arrive à échéance ou a expiré.

Durée

Nombre d'heures pouvant varier selon le niveau du candidat et le nombre de catégories

Pré Requis

- Avoir 18 ans - Être apte médicalement.
- Être titulaire d'un CACES® R490.
- EPI obligatoires : tenue de travail (short et survêtement interdits) – chaussures de sécurité – casque – gilet de chantier – protections auditives.
- Comprendre le français.

Parcours pédagogique

Le parcours reprend le référentiel R490 en mode révision : nous nous appuyons sur l'expérience du conducteur et nous ciblons les évolutions et les écarts de pratique.

0 – ACCUEIL ET POSITIONNEMENT

- Retour d'expérience des stagiaires : grues utilisées, types de charges, contextes de chantier, situations à risque vécues.
- Évaluation rapide des acquis pour adapter le temps de révision.

1 – ACTUALISATION DES CONNAISSANCES THÉORIQUES

- Connaissances générales : rappel du cadre réglementaire, rôle et responsabilités du conducteur, autorisation de conduite.
- Évolutions réglementaires et normatives depuis l'obtention du CACES®.
- Technologie des grues de chargement : rappels ciblés.
- Notions élémentaires de physique : masse, centre de gravité, moment de charge.
- Stabilité : lecture de l'abaque de charges, calage, nature et pente du sol.
- Déplacement de la grue sur site.
- Risques liés à l'utilisation : renversement, chute de charge, lignes électriques, heurts ; analyse d'accidents types.
- Exploitation : balisage de la zone, gestes de commandement, communication avec l'élingueur.
- Accessoires de levage et règles d'élingage : choix, angles, contrôle des élingues.
- Vérifications d'usage : rappel des contrôles de prise et de fin de poste.

2 – REMISE À NIVEAU DES SAVOIR-FAIRE PRATIQUES

- Prise de poste et vérifications : contrôle visuel, essais des dispositifs de sécurité, mise en place des stabilisateurs.
- Conduite et manœuvres : correction des mauvaises habitudes, levage, dépose et manœuvres de précision.
- Fin de poste : repli de la grue, mise en sécurité, opérations d'entretien quotidien, compte rendu d'anomalies.
- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option).

3 – TESTS CACES® R490

- Test théorique.
- Test pratique, avec option télécommande le cas échéant, réalisé par un testeur différent du formateur.

SÉCURITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Connaître l'ensemble des règles, consignes et comportements applicables en matière de sécurité, de gestion des déchets, de stockage et de propreté du chantier.
- Acquérir le réflexe de leur pratique en les appliquant durant toute la formation.

Intitulé de la certification Code RS date d'enregistrement de la certification Nom du certificateur lien vers la fiche France Compétence CACES -
Recommandation 490 : grues de chargement RS699718/12/2024 INSTITUT NATIONAL RECHERCHE
SECURITE <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6997/>



Objectifs pédagogiques

- Conduire en sécurité une grue auxiliaire

Méthodes et moyens pédagogiques

- Temps de révision théorique et de conduite adapté au niveau du candidat
- Salle de cours équipée (vidéo...),
- Remise des cours dispensés sur support papier et numérique,
- Encadrement par un formateur ayant plusieurs années d'expérience en entreprise,
- Parc matériel très bien équipé et terrain d'application aménagé.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuille d'émargement journalière
- Clôture de stage, fiche de satisfaction du stagiaire en fin de session
- Attestation de réussite
- Tests CACES® R490 avec option télécommande le cas échéant

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation). Veuillez contacter le Référent handicap M.Olivier PRAT 06.84.24.05.76. / olivier.prat@ecirtp.fr

Effectif

De 4 à 4 Personnes